

Mobbing et harcèlement sexuel

Objectifs :

Acquérir une bonne connaissance générale des règles applicables en matière de mobbing / harcèlement sexuel et de la pratique pour éviter les sanctions.

Durée : ½ journée

Contenu :

- Bases légales
- Définitions, distinctions, exemples
- Comment détecter les cas de harcèlement
- Politique d'entreprise, prévention, organe de plainte
- Devoirs de l'employeur / oits des travailleurs
- Responsabilité de l'employeur

Public-cible :

Toute personne impliquée dans la gestion du personnel.

Méthode :

Traitement des différents sujets avec explications, illustrations concrètes, interaction avec les participants, qui sont encouragés à venir au cours avec des questions issues de leur pratique professionnelle.

Matériel :

Le cours est présenté sur Power Point. Un support papier est distribué.

Prix : Individuel : CHF 125.- / pers. (4 pers. min.)

Entreprise : CHF 500.-